

Favoriser la mutation vers l'économie de demain.

Avec la chute du mur de Berlin la fin de l'histoire était annoncée, du moins celle des affrontements violents entre capitalisme et communisme. Après l'apogée de la deuxième révolution industrielle une autre page s'ouvrait, celle de la montée en puissance de la financiarisation des entreprises, jusqu'à l'apparition de la crise des banques de 2007. Aujourd'hui, le progrès technique a engagé une mutation économique d'ampleur déplaçant vers le niveau local la production des biens et les échanges. Une part de la production commence à se décentraliser grâce à des dispositifs d'impression 3D qui ne cessent de se perfectionner. Les objets communicants offrent une foule de nouveaux services. Le télétravail se développe. Les circuits de commercialisation et de financement sont déjà bouleversés par des relations directes via les réseaux sociaux. Des progrès sur les modes de gestion par l'information, de stockage et de transmission de l'énergie annoncent une réduction de la consommation et une plus grande part aux énergies renouvelables.

Comme cela a été préfiguré avec les biens numériques, cette mutation s'accompagne dans certains métiers d'une baisse importante du coût marginal de production qui peut mettre en cause le modèle traditionnel de centralisation et d'intégration toujours croissantes des moyens de production. Même si les grandes entreprises conserveront une place importante dans les secteurs à haute intensité capitaliste (énergie, télécommunication, transport) et comme agrégateurs de PME innovantes.

Nous devons encourager cette mutation qui réduit l'intensité des conflits de possession et de domination que l'économie capitaliste n'a cessé de produire, qui favorise la protection de la nature en limitant les transports, et répond aux aspirations de la société en particulier chez les jeunes. Pour cela, il conviendrait :

- d'orienter l'économie sociale et solidaire vers cette nouvelle approche économique pour accroître son importance dans le PIB jusqu'à une valeur à deux chiffres ;
- de favoriser l'ouverture des « codes » (logiciels libres, standards et formats ouverts, données réutilisables) et d'empêcher les brevets abusifs afin d'éviter sa réappropriation par des monopoles dominateurs ;
- de protéger pour la même raison la neutralité de l'Internet ainsi que la diversité et la loyauté des plate-formes en ligne ;
- d'éviter que les mesures sécuritaires visant à contrôler l'Internet pour mieux lutter contre le terrorisme n'entravent notre adaptation à cette mutation économique ;
- d'ajuster les mesures de protection des libertés individuelles à ce nouveau contexte.